

SEANCE DU 06 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le six juin à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune dûment convoqué le 29 mai 2017, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Jean Max MARTIN, Maire.

Présents : MM. MARTIN- PEROYS-ZANETTE- FARRE- Mmes CHAUMONT- KEROB- LE MOEL-MM EMORINE- GAVA- HOLTZSCHERER-OSSARD

Absent excusé : M. GUARDIOLA

Absent : MM. JOUVE-

Secrétaire de séance : M. ZANETTE

Lecture faite, le procès-verbal de la précédente séance a été adopté à l'unanimité.

DELIBERATION N° 25/2017 : MISE EN SECURITE DE L'ECOLE : proposition d'honoraires pour la mission de base :

Monsieur Peroys explique qu'il y a lieu de s'adjoindre un maître d'œuvre pour la mise en sécurité de l'école de Lagupie. En effet, il y a lieu d'établir le relevé des côtes pour la rehausse du portail actuel et la création du futur portillon, l'établissement d'un dossier d'autorisation de travaux ainsi que le suivi des travaux. Monsieur Peroys propose que soit retenue l'offre de Atelier Architecture 47 pour un montant forfaitaire de 5850.00 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité des membres présents autorise Monsieur le Maire à accepter cette proposition et l'autorise à engager toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

DELIBERATION N°26 /2017 : Approbation du rapport d'activité 2016 du Syndicat Mixte du Scot Val de Garonne Agglomération :

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité du Syndicat Mixte du Scot Val de Garonne Agglomération.

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et en avoir débattu déclare à l'unanimité des membres présents que ce rapport n'appelle aucune observation de sa part.

DELIBERATION N°27 /2017 : Acquisition d'une imprimante pour l'école et d'un scanner pour la mairie :

Après avoir examiné les propositions concernant l'acquisition d'une imprimante pour l'école, le conseil municipal retient la proposition n°3 de Web-Dev74 pour un montant H.T. de 400.00 €

COMMUNE DE LAGUIPIE-06/06/2017

En ce qui concerne l'acquisition d'un scanner pour la mairie, le devis émis par Burosys est refusé. Le conseil municipal demande que d'autres devis soient proposés. De plus, en lieu et place d'acquisition d'un scanner, le conseil municipal demande que le bureau de la secrétaire soit au rez- de -chaussée et celui du Maire à l'étage : Monsieur le Maire refuse cette proposition.

DELIBERATION N° 28/2017 : Gel 2017 – reconnaissance en calamité et examen de l'application d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les exploitants viticulteurs touchés :

Monsieur le Maire explique que le Président du Syndicat AOC des Côtes du Marmandais demande de bien vouloir reconnaître les épisodes de gel en avril dernier en calamité et examiner l'application d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les viticulteurs touchés. Le conseil municipal constate qu'aucun viticulteur de la commune n'est venu signaler, à ce jour, des dégâts sur les vignes dus aux épisodes de gel d'avril dernier et qu'à ce jour, il n'y a donc pas lieu de prendre une telle décision.

Constitution du bureau de vote pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017 :

• Scrutin du 11 juin 2017 :

- 8h00/10h30 : LE MOEL Mathilde – HOLTZSCHERER Jérôme-ZANETTE Michel
- 10h30/13h00 : FARRE André- CHAUMONT Anne-Marie-MARTIN Jean Max
- 13h00/15h30 : OSSARD Christophe- PEROYS Pierre-Bernard- BOUSCAILLOU Paul Michel
- 15h30/18h00 : GUARDIOLA David-EMORINE Sylvain-FARRE André

• Scrutin du 18 juin 2017 :

- 8h00/10h30 : LE MOEL Mathilde – HOLTZSCHERER Jérôme-ZANETTE Michel
- 10h30/13h00 : EMORINE Sylvain- CHAUMONT Anne-Marie- PEROYS Pierre-Bernard
- 13h00/15h30 : OSSARD Christophe- MARTIN Jean Max- BOUSCAILLOU Paul Michel
- 15h30/18h00 : GAVA David- GUARDIOLA David-CHAUMONT Anne-Marie

QUESTIONS DIVERSES :

- **Réparation de la gouttière :** le conseil municipal accepte le devis de réparation de l'entreprise Tonellato d'un montant de 149.50 € H.T. pour la réparation de la gouttière du préau de l'école.
- **Un conseil municipal** aura lieu vendredi 30 juin 2017 à 7h30 pour la désignation des délégués de la commune pour les élections sénatoriales du 24 septembre prochain.
- **Monsieur Abénia**, trésorier de Marmande Municipale, suite à la recrudescence des vols avec effraction des régies communales malgré l'existence de coffre fort dans les mairies conseille dans la mesure du possible d'envisager l'installation d'un système d'alarme.
- **Monsieur le Maire** informe le conseil municipal que l'Association Lagupie Sports Loisirs organise son assemblée générale le 23 juin prochain : le conseil municipal est invité à y assister
- **Monsieur Michel Zanette, 2^{ème} Adjoint**, fait part de sa décision de démissionner de son poste de conseiller communautaire à compter du 1^{er} juillet prochain et remet à Monsieur le Maire, copie de la lettre adressée à Monsieur le Président de Val de Garonne Agglomération ainsi que le matériel informatique mis à disposition de chaque élu communautaire.
- **Monsieur Gava David** se propose de réparer la cage de but de l'école car cette réparation n'impacte pas la structure et donc la sécurité,
- **Terrain Goury :** Monsieur le Maire explique qu'il a été saisi par le riverain d'une parcelle située au lieu-dit « Pradey » dont la végétation est particulièrement luxuriante. Le propriétaire de la dite parcelle est décédé depuis 1980 et il semblerait qu'il n'y ait pas d'héritier. Monsieur le Maire propose que la commune prenne à sa charge le débroussaillage de cette parcelle. Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de se renseigner auprès d'un notaire afin de s'assurer de l'existence ou non d'héritier puis éventuellement d'engager la procédure concernant les biens vacants sans maître.
- **Le conseil municipal** demande à Monsieur le Maire s'il a adressé à Monsieur le Sous-Préfet le courrier précisant sa date de cessation de fonction comme il en a été précisé lors du précédent conseil municipal. Monsieur le Maire a répondu qu'il le ferait .
- **Le conseil municipal** demande à Monsieur le Maire de règlementer le stationnement dans le rue de l'Eglise .

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 h30.

Les délibérations prises ce jour portent les numéros 25/2017 à 28/2017.

COMMUNE DE LAGUPIE-06/06/2017

NOM - Prénom	SIGNATURE
MARTIN Jean Max	
PEROYS Pierre-Bernard	
ZANETTE Michel	
FARRE André	
CHAUMONT Anne-Marie	
EMORINE Sylvain	
GAVA David	
HOLTZSCHERER Jérôme	
KEROB Catherine	
LE MOEL Mathilde	
OSSARD Christophe	